

# AVIS DE LA FSSSCT-SD12 du 01/12/2025.

## Risques psycho-sociaux

Avis	Réponse de l'administration
<p>1. Face aux agressions verbales et/ou physiques subies par les personnels de l'EN, les membres de la FSSSCT12 demandent l'élaboration d'un protocole en direction des IEN afin d'harmoniser leurs pratiques et de garantir aux agents soutien et accompagnement en cas de crise.</p>	<p>Le soutien des IEN aux enseignants est chaque fois réaffirmé. La question de l'organisation de la réponse de l'administration sur cette thématique relève de la politique départementale du premier degré. Elle fait l'objet d'une prise en charge systématique et formalisée.</p>
<p>2. En ce qui concerne l'affectation des AESH, la FSSSCT12 demande que des règles soient communiquées en toute transparence à l'ensemble des AESH. Un GT départemental pourrait être dédié à une réflexion globale sur les règles existantes et leur amélioration.</p>	<p>L'affectation des AESH se fait en conformité avec leur contrat sur les écoles et établissement de leur PIAL. Un GT présentant les principales procédures de gestion des PIAL sera organisé en juin pour un meilleur partage.</p>
<p>3. Les membres FSSSCT12 demandent que les préconisations du médecin de prévention pour les agents bénéficiant d'une RQTH soient respectées par les chefs de service. Lorsqu'il n'y a pas de préconisation du médecin de prévention les membres de la FSSSCT 12 demandent que les agents bénéficiant d'une RQTH soient traités avec bienveillance et que leur poste de travail soit adapté en tenant compte de leur handicap.</p>	<p>Les préconisations du médecin de prévention sont respectées. En fonction de la date de connaissance des préconisations des adaptations de postes peuvent se dérouler en cours d'année. La question de l'adaptation du poste de travail d'un agent implique une procédure d'instruction et ne saurait être systématisée à l'ensemble des agents bénéficiant d'une RQTH dont l'état de santé et/ou le parcours de soin n'exige pas cet aménagement.</p>

## Risque thermique

Avis	Réponse de l'administration
<p>1. Les membres de la FSSSCT12, alertés par des signalements sur le RSST lors des vagues de froid ou de chaleur, demandent qu'un protocole soit élaboré et appliqué en cas d'urgence afin de protéger les usagers et les agents et d'éviter de laisser la responsabilité d'une prise de décision aux seuls chefs d'établissement, directeurs d'écoles ou maires.</p>	<p>Cette demande figure dans le plan départemental de prévention</p>